

Les Rencontres de la Santé au Travail 2023 du 14 mars 2023 au 8 décembre 2023

PRESENTIEL de 9h à 11h dans nos MIST

WEBINAIRE de 10h30 à 12h



Conduire pour le travail : organisation de la prévention

ÊTES-VOUS CONCERNÉS ?

- Vous organisez l'activité de vos salariés en déplacement.
- Vous souhaitez amener les conducteurs de véhicules de votre entreprise à modifier leur comportement.
- Vous êtes en charge de l'élaboration du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) et vous souhaitez mettre en place des actions pour réduire les risques routiers.
- Vous souhaitez évaluer les risques routiers de votre entreprise.

CONTEXTE

- Les risques routiers sont une cause majeure d'accidents du travail.
- La reprise d'activité après confinement peut entraîner une majoration du risque routier.
- Quelles sont les responsabilités qui incombent à l'employeur et au salarié ?

OBJECTIFS

- Éviter les risques par la responsabilisation des salariés.
- Déterminer les risques routiers et les actions de prévention à mettre en place.
- Réduire l'exposition au risque en menant une réflexion sur les pratiques d'usage des véhicules.



PUBLIC

- Employeurs.
- Encadrants.
- Membres du CSE.
- Préventeurs.
- Représentants du personnel.
- Responsables HSE.

L'EXPERTISE MIST NORMANDIE

- Conseils personnalisés.
- Présentation des outils pédagogiques.
- Possibilité d'un accompagnement en entreprise.

INTERVENANT

- Préventeur.

INFOS PRATIQUES

- Présentiel : de 9h à 11h à Banneville-la-Campagne, Carpiquet, Hérouville Saint-Clair, Nonant, Pont-l'Evêque et Villers-Bocage.
- Webinaire : de 10h30 à 12h.